



France Télécom/Orange  
Monsieur Stéphane Richard  
PDG de France Télécom  
78 rue Olivier de serres  
75015 Paris

Montreuil, le 21 juillet 2014

Monsieur le Directeur,

L'accord sur l'égalité professionnelle, sur la partie rentrée scolaire, préconise l'octroi de temps pris sur le temps de travail pour amener et récupérer les enfants le jour de leur rentrée scolaire.

Nous vous demandons de donner aux parents salariés-es d'Orange, le temps nécessaire sans imposer un nombre d'heure pour amener les enfants le matin à l'école ou au collège ainsi que le temps pour les récupérer le soir sur le temps de travail sans poser de CA, JTL, ou RC.

Nous vous demandons d'accepter pour celles et ceux qui souhaitent prendre un congé qu'il soit accordé sans tenir compte des contraintes habituelles (c'est-à-dire le % d'absence journalier).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de notre parfaite considération.

Pour la fédération CGT FAPT

Renée Bonnet